

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2016

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2016 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 15 décembre 2015 à 19 h 30**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au centre communautaire, (379, rue Dorval), à L'Assomption.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2016.

Donné à L'Assomption le 3 décembre 2015.

Chantal Bédard
Greffière de la Ville